Tarifs 2022 carte resto



PAS D'AUGMENTATION DES TARIFS EN 2022

Conditions tarifaires applicables aux transactions réalisées via le réseau interbancaire et via le réseau CONECS :

Commission variable sur le volume remboursé : 3,85 %

Frais de transaction : 0,04 €

Conditions tarifaires complémentaires(1):

Forfait mensuel de gestion administration du compte affilié : 0 €

En 2022, bénéficiez de **l'exonération** du forfait mensuel de gestion administration du compte affilié.



Tous les tarifs s'entendent HT.

Bimpli pourra percevoir les sommes correspondantes par compensation avec les montants qui vous sont dus au titre des remboursements des chèques resto Bimpli et des Chèque Interservices remis auprès de la CRT.

(1) Tarification applicable sauf accord conclu avec des organisations professionnelles.

